

DEGREAS'R

DÉGRAISSANT SURFACES ALIMENTAIRES & TERTIAIRES

RÉF 0655

**98% DES INGRÉDIENTS
SONT D'ORIGINE VÉGÉTALE OU MINÉRALE**



I. PROPRIÉTÉS:

DEGREAS'R est certifié selon l'ECOLABEL EUROPEEN, une référence en matière de respect de l'environnement. Garantissant une sécurité pour les utilisateurs, l'environnement et la santé.

DEGREAS'R est à base d'ingrédients d'origine végétale ou minérale respectant les critères de biodégradabilité de la Commission Européenne pour les produits écologiques. Ce produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel.

DEGREAS'R est un dégraissant qui élimine souillures, huiles, graisses, dépôts alimentaires. Il agit rapidement, même sur des surfaces* très encrassées. Il s'utilise dans l'univers alimentaire.

DEGREAS'R s'utilise pour les surfaces en collectivité, crèches, EHPAD, locaux administratifs, hôtels, locaux sociaux, tertiaires,...

DEGREAS'R est une formule diluée conditionnée en pulvérisateur de 750 mL.

Le produit ne contient aucun parfum.

DEGREAS'R est fabriqué en France.

**SANS
PARFUM**

2. MODE D'EMPLOI:

Degreas'R est prêt à l'emploi :

- Pulvériser le produit sur la surface à nettoyer.
- Essuyer avec un chiffon propre et sec, de préférence microfibre.
(En cas de surfaces très encrassées, laissez agir le produit plus longtemps.)



Appliquer le bon dosage recommandé afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Le flacon peut se recharger avec DEGREAS'R concentré 50 mL :



RÉDUCTION DE PLASTIQUE

ZÉRO CONTACT AVEC LE PRODUIT

1. Prendre votre flacon vide, verser 700 mL d'eau.
2. Visser la recharge de 50 mL sur le flacon.
3. Retourner doucement le flacon avec sa recharge pour la vider et mélanger le produit. Dévisser et retirer la recharge vide.
4. Refermer le flacon avec le pulvérisateur.
5. Prendre une étiquette numéro de lot mise à disposition dans le carton et la coller sur votre pulvérisateur.

Peut également se recharger en automatique en station de dilution avec le bidon de 1 L ou 5 L. Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

3. AVANTAGES DES RECHARGES 50 mL:



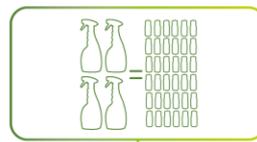
GAIN DE PLASTIQUE

La recharge d'un PAE par les capsules de la gamme des concentrés permet la réduction de plus de 78% de plastique. De plus, les capsules sont en plastique PE entièrement recyclés.



GAIN D'EMBALLAGE

Nombre d'usage du bidon : Réutilisable 100 fois après remplissage du bidon.
Nombre d'usage du spray : Réutilisable 17 fois après remplissage du bidon.



GAIN DE PLACE EN STOCKAGE

Une recharge de 50mL est au moins 3 fois plus petite qu'un pulvérisateur prêt à l'emploi.
Soit, 3 cartons de 12 recharges (36 recharges au total) correspondent à la place de seulement 4 pulvérisateurs. (1 palette de recharges équivaut à 12 palettes de pulvérisateurs.)



GAIN DE TRANSPORT

Il est possible de palettiser plus de cartons de recharges dans un camion que de cartons pulvérisateurs prêt à l'emploi : 12 palettes de pulvérisateurs équivaut à 1 palette de recharges.

> Réduction de nos émissions de Co2.

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide fluide et limpide jaune
pH 1% :	10.04 +/- 1
Densité à 20°C :	1.003 g/cm ³ +/- 0.015
Stockage :	Pour une conservation optimale, conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE N°648/2004)) :	-

5. CONDITIONNEMENTS :

- Carton de 6 x 750 mL – Réf.002065591

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



Formule déposée au centre antipoison européen (N°0655).

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr .

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires. (Arrêté du 08/09/99 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Ne pas mélanger des nettoyeurs différents. Eviter de respirer le produit pulvérisé.

*Faire un test au préalable sur une partie non visible du support.

En cas de ré-emploi de votre pulvérisateur, attention à bien nettoyer et sécher celui-ci entre chaque recharge.

Si vous ré-utilisez votre pulvérisateur et le rechargez, vous pouvez conserver le produit P.A.E. environ 12 mois.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.
N° de révision 27-09-2024-V0